

COOPERATIVES D'ACTIVITE ET D'EMPLOI

STEPHANE BOSSUET, NOUVEAU PRESIDENT DE COOPERER POUR ENTREPRENDRE

Fort de ses 74 Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE) membres et de ses 8000 entrepreneurs salariés, Coopérer Pour Entreprendre est le premier réseau de Coopératives d'Activité et d'Emploi de France. Alors que s'ouvre le chantier de la réforme du statut des indépendants, Stéphane Bossuet porte l'ambition d'un modèle entrepreneurial coopératif, garant d'utilité sociale. Stéphane Bossuet succède à Dominique Babilotte.

ENTREPRENEUR ET SALARIE EN CAE : UNE SOLUTION POUR LES INDEPENDANTS

La loi du 31 juillet 2014, dite loi ESS, a permis de reconnaître officiellement les Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE) et à travers elle, le statut d'entrepreneur salarié qui permet de créer et pérenniser son activité économique tout en bénéficiant d'un statut de salarié et de la protection sociale qui l'accompagne. Les entrepreneurs-salariés ont la possibilité de devenir associés et ainsi de prendre part aux décisions stratégiques et opérationnelles de la CAE. En proposant des services mutualisés et un accompagnement individualisé, **les CAE permettent à chacun de créer et exercer son activité dans un cadre sécurisé qui a fait ses preuves. Elles exercent ainsi une mission d'intérêt général.**

Les CAE apportent une réponse au défi que pose le développement des emplois indépendants, souvent liés à des statuts précaires. Ces sujets seront au cœur de l'année 2018 puisque la réforme de l'entrepreneuriat est inscrite dans l'agenda du gouvernement. Stéphane Bossuet aura ainsi pour mission de porter la parole des CAE auprès des institutions afin que l'entrepreneuriat coopératif et collectif s'affirme comme une alternative à la précarisation des emplois indépendants.

LES CAE : LABORATOIRES D'INNOVATION ANCRES SUR LES TERRITOIRES

Les Coopératives d'Activité et d'Emploi ont la particularité de concilier le monde de l'entrepreneuriat et celui de l'Economie Sociale et Solidaire. Ce positionnement permet aux CAE de travailler avec une diversité et une pluralité d'acteurs et d'être reconnues pour leurs actions et leurs impacts économiques positifs comme une source de dynamisme territorial.

Les CAE ont une forte capacité d'innovation tant par les activités qu'elles portent (activités agricoles, services à la personne, tourisme, etc.) que par les publics qu'elles touchent. Ainsi tous les métiers peuvent être hébergés au sein d'une CAE et chaque jour de nouvelles filières se créent. Plus de la moitié des entrepreneurs salariés sont des femmes alors qu'elles ne représentent que 30% de l'entrepreneuriat classique. En outre, des projets de coopératives dites éphémères, montés par des CAE, permettent de toucher sur une courte durée des publics traditionnellement éloignés de

l'entrepreneuriat, à l'instar des Coopératives Jeunesse de Services ouvertes aux 16-18 ans, ou encore comme d'autres projets dédiés aux 18-25 ans ou à des publics issus de quartiers prioritaires.

COOPERER POUR ENTREPRENDRE : 20 ANS D'EXPERIENCE ET UNE EXIGENCE QUALITE

Coopérer Pour Entreprendre réunit 20 ans d'expériences partagées par les Coopératives d'Activité et d'Emploi de son réseau (soit 70% des CAE) qu'il œuvre à développer et à pérenniser. Cela passe par une exigence dans la qualité de l'accompagnement et des services proposés par les CAE. Pour garantir cette démarche, Coopérer Pour Entreprendre a mis en place un label basé sur une centaine de critères couvrant les responsabilités et compétences à l'œuvre dans les CAE. Il permet de valider le professionnalisme et le savoir-faire des CAE dans l'accueil et l'accompagnement des entrepreneurs.

Ces attentes sont partagées par les partenaires du réseau qui s'engagent au côté de Coopérer Pour Entreprendre. Le réseau est ainsi soutenu dans ses actions par des partenaires publics français et européens comme la Caisse des dépôts ou l'Union européenne et travaille en partenariat avec les pouvoirs publics : Ministères, Collectivités et institutions comme Pôle Emploi, l'Agence France Entrepreneur ou encore le CGET.

STEPHANE BOSSUET : 15 ANS D'EXPERIENCE ET DE RESPONSABILITES AU SEIN DES CAE ET DU MOUVEMENT COOPERATIF



Riche d'une expérience professionnelle de 20 ans dans la gestion du secteur culturel, et suite à une recherche-action sur les nouvelles organisations du travail impliquant la mutualisation et la coopération, Stéphane Bossuet a créé en 2004 la CAE Artenreel puis est devenu en 2014 PDG de Coopération, un regroupement sous forme de SCIC, des 3 CAE d'Alsace. Il siège au Conseil d'administration de Coopérer Pour Entreprendre depuis 12 ans et a piloté le développement des CAE spécialisées dans le monde de la culture.

Investi dans de nombreux projets de coopération du territoire Grand Est, il copilote avec l'Eurométropole, la Maison de l'emploi et la CRESS, le projet Kaleidoscoop, futur tiers lieu transfrontalier et inédit autour du travail, de la consommation et de l'habitat « autrement » sur l'ancien site de La Coop au Port du Rhin à Strasbourg. Stéphane Bossuet exerce en outre plusieurs mandats au sein du mouvement Coopératif. Il est notamment membre élu à la Direction Nationale de la Confédération générale des SCOP et est par ailleurs Président de l'association du Centre Dramatique National TJP.

Cette riche expérience au sein du monde coopératif sera mise à profit dans les prochaines années pour renforcer les modes de gouvernance du réseau, fondés sur la coopération et l'engagement.